



# Cabinet

## Audit Atlantique Poitou-Charentes

A U D I T CONSEIL

6 ter, rue Albin Haller - Pôle République 2 - 86000 Poitiers - tél : 05 49 37 56 63 - fax : 05 49 37 56 61  
[auditatlantique-pc@orange.fr](mailto:auditatlantique-pc@orange.fr)

**Edouard BERAUD**

Commissaire aux Comptes

**Laurent RIVAULT**

Commissaire aux Comptes

### **Association**

### **LA MAISON DE LA GIBAUDERIE**

**111, Rue de la Gibauderie  
86000 POITIERS**

*Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012*

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels de  
l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de l'association « LA MAISON DE LA GIBAUDERIE », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ La justification de nos appréciations ;
- ✓ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe relatif à la permanence des méthodes de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables :

- Relatif à une correction d'erreur concernant le traitement comptable du matériel mis à disposition gratuitement par la Ville de Poitiers à l'association ;
- Relatif à un changement de méthode comptable concernant la constatation d'une provision pour l'engagement d'indemnité de départ à la retraite.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- ✓ Les modalités de suivi et de comptabilisation des subventions et notamment le bon rattachement des subventions à l'exercice d'attribution ;
- ✓ Les modalités de comptabilisation des fonds dédiés présentés dans l'annexe des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier, le rapport d'activités et d'orientation du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Poitiers, Le 27 mars 2013

SARL AUDIT ATLANTIQUE POITOU-CHARENTES

**Laurent RIVAULT**

*Commissaire aux comptes*



ACTIF	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immobilisations incorporelles	898,00	898,00	-	37,07
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	5 045,48	1 241,96	3 803,52	32 822,41
Autres immobilisations corporelles	17 601,24	11 639,27	5 961,97	5 953,58
<i>Immobilisations financières</i>				
Prêts				
Autres				
<b>Total I</b>	<b>23 544,72</b>	<b>13 779,23</b>	<b>9 765,49</b>	<b>38 813,06</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				
Usagers et comptes rattachés	857,40		857,40	5 016,64
Autres	57 255,49		57 255,49	23 425,82
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	104 595,47		104 595,47	51 542,77
<i>Disponibilités</i>	25 036,17		25 036,17	19 919,36
<i>Charges constatées d'avance</i>	46,70		46,70	42,00
<b>Total II</b>	<b>187 791,23</b>	<b>-</b>	<b>187 791,23</b>	<b>99 946,59</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>211 335,95</b>	<b>13 779,23</b>	<b>197 556,72</b>	<b>138 759,65</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Au 31/12/2012</b>	<b>Au 31/12/2011</b>
	<b>Net</b>	<b>Net</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>		
<i>Réserves</i>		
<i>Legs et donations</i>	-	59 118,00
<i>Projet associatif</i>	-	-
<i>Report à nouveau</i>	43 893,21	34 012,29
<i>Résultat net de l'exercice ( excédent ou déficit)</i>	86 632,04	9 880,92
<i>Subventions d'investissement</i>	4 048,64	6 002,00
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
<b>Total I</b>	<b>134 573,89</b>	<b>109 013,21</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provision "indemnités de départ à la retraite"	3 575,00	-
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement	3 000,00	3 000,00
Sur autres ressources		
<b>Total II</b>	<b>6 575,00</b>	<b>3 000,00</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(2)	-	-
Avances & acomptes recus /commandes	-	-
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	13 674,96	4 590,60
Dettes fiscales et sociales	16 386,10	7 929,84
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	210,00	
<b>COMPTES de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	26 136,77	14 226,00
<b>Total III</b>	<b>66 407,83</b>	<b>26 746,44</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III+IV+V)</b>	<b>197 556,72</b>	<b>138 759,65</b>

EXERCICE DU 01/01/12 AU 31/12/12

COMPTE DE RESULTAT	2 012	2 011
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	3 060,36	2 673,05
Production vendue (biens et services)	47 690,05	64 956,12
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b> dont à l'exportation :	<b>50 750,41</b>	<b>67 629,17</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	192 026,76	96 301,71
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	13 583,47	1 452,90
Autres produits	779,61	433,80
Collectes		
Cotisations	2 466,00	2 226,00
Legs et donations		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	3 141,67
<b>Sous total</b>	<b>208 855,84</b>	<b>103 556,08</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>259 606,25</b>	<b>171 185,25</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	1 045,19	1 148,04
Variation de stocks marchandises		
Achats de matières et autres approvisionnements		
Variation de stocks matières		
Autres achats (non stockés)	38 744,77	31 904,88
Charges externes	45 253,99	36 458,29
Impôts, taxes et versements assimilés	1 840,00	1 225,00
Rémunération du personnel	58 377,29	45 558,14
Charges sociales	27 975,47	24 134,58
Autres charges de personnel	23 006,30	13 147,91
Dotations aux amortissements	3 364,73	6 915,57
Dotations aux provisions	3 575,00	270,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	3 000,00
Autres charges	693,03	1 112,08
<b>TOTAL II</b>	<b>203 875,77</b>	<b>164 874,49</b>
<b>1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>55 730,48</b>	<b>6 310,76</b>

EXERCICE DU 01/01/12 AU 31/12/12

COMPTE DE RESULTAT	2 012	2 011
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 552,70	931,17
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 552,70</b>	<b>931,17</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		15,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>-</b>	<b>15,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 552,70</b>	<b>931,17</b>
<b>2- RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>57 283,18</b>	<b>7 241,93</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>		
Sur opérations de gestion	29 869,73	2 724,99
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>29 869,73</b>	<b>2 724,99</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>		
Sur opérations de gestion	520,87	71,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL (VI)</b>	<b>520,87</b>	<b>71,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>29 348,86</b>	<b>2 653,99</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+V+VII)</b>	<b>291 028,68</b>	<b>174 841,41</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+VI+VIII)</b>	<b>204 396,64</b>	<b>164 860,49</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>86 632,04</b>	<b>9 880,92</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2012	2011
Bénévolat	74 149,03	68 043,60
Prestations en nature	94 564,16	94 162,30
Dons en nature	-	-
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>168 713,19</b>	<b>162 205,90</b>

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2012	2011
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	94 564,16	94 162,30
Personnel bénévole	74 149,03	68 043,60
<b>TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>168 713,19</b>	<b>162 205,90</b>

## ANNEXE

<b>TOTAL DU BILAN :</b>	<b>197 557 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS :</b>	<b>291 029 €</b>
<b>RESULTAT :</b>	<b>86 632 €</b>

### 1 - PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES

#### **A. PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC n° 2000-06, n° 2004-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon les nouvelles modalités édictées par les règlements CRC n°2002-10, 2003-7,2004-06.

Aucune immobilisation ne fait apparaître d'éléments décomposables.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés en fonction des durées d'usage dans la mesure où les seuils prévus par l'avis 2005-D du 1<sup>er</sup> juin 2005 du CNC ne sont pas atteints.

#### **B. PERMANENCE DES METHODES**

##### **1. Corrections d'erreurs**

Lors de l'exercice comptable clos au 31/12/2012, l'association a effectué une correction d'erreur concernant le traitement comptable du matériel mise à disposition gratuitement par la Ville de Poitiers à l'association.

Ce matériel avait précédemment à l'exercice comptable courant, fait l'objet d'une inscription à l'actif et d'une dépréciation par le biais d'amortissements chaque année.

Ce traitement comptable a été effectué à tort. Le matériel appartient à la Ville de Poitiers, il ne peut être inscrit à l'actif de l'association.

##### **Incidence sur le bilan :**

Le matériel avait initialement été inscrit en actif immobilisé en contrepartie d'un compte 103500 : « Donations en contrepartie d'actifs ».



### **Incidence sur l'actif**

La sortie du matériel de l'actif immobilisé a entraîné une diminution de :

- L'Actif immobilisé brut : - 59 118 € (correspond à la valeur brute du matériel)
- Des amortissements et provisions : - 27 911,27 € (correspond aux amortissements pratiqués sur le matériel)
- L'Actif immobilisé net : - 31 206,73 € (correspond à la valeur nette comptable du matériel).

### **Incidence sur le passif**

De même, les fonds associatifs ont également diminué de 59 118 €.

### **Incidence sur le compte de résultat :**

Comptabilisation en produits exceptionnels sur exercices antérieurs d'un montant global de 27 911,27 € correspondant aux amortissements pratiqués sur ce matériel jusqu'à lors.

## **2. Changements de méthodes comptables**

Depuis l'exercice clos au 31/12/2012, l'association a opté pour la comptabilisation d'une provision relative à l'engagement d'indemnité de départ à la retraite. Les modalités de calcul de cette dernière sont exposées en détail dans le paragraphe 2 : « PRINCIPES COMPTABLES RETENUS », sous-paragraphe D : « PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ». Le montant de cette provision s'élève à 3 575 € pour l'exercice courant.

### **Incidence sur le bilan :**

Augmentation du bilan passif d'un montant global de 3 575 €.

### **Incidence sur le compte de résultat :**

Comptabilisation en dotations aux provisions d'un montant global de 3 575 € correspondant à la provision constatée pour l'engagement d'indemnité de départ à la retraite.

Hormis, la correction d'erreur et le changement de méthode comptable énoncés ci-dessus, les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## 2 - PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

### A. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, TVA comprise.

Les amortissements pour dépréciation sont les amortissements économiquement justifiés. Ils sont calculés selon le mode linéaire.

### B. REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à la loi 2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des plus hauts cadres dirigeants s'élève à 29 272 €.

### C. SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Au cours de la période, l'association n'a perçu aucune nouvelle subvention d'équipement.

### D. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision figurant au bilan correspond à l'engagement d'indemnité de départ à la retraite de 3 575 €. Cette provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel en fonction des hypothèses suivantes :

- Convention collective des Animation (ex-socioculturelle) ;
- Taux d'actualisation de 3 % ;
- Taux de croissance des salaires de 3 % constant ;
- Taux de rotation du personnel de 2 % constant ;
- Un départ à la retraite à 65 ans à l'initiative du salarié ;
- Une probabilité de non départ à la retraite et de survie calculée en fonction de l'âge du salarié ;
- Taux de charges sociales de 40 %.

### E. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'association a bénéficié en 2012 de la mise à disposition des éléments suivants par la Ville de Poitiers :

- Mise à disposition de locaux :

Valeur locative	55 152.99 €
Eau	479.27 €
Electricité	5 416.54 €
Chauffage	3 127.11 €
Maintenance	4 000,00 €
Entretien	13 229.25 €
Total	81 405.16 €

- Mise à disposition de personnel : 13 159 €

### F. BENEVOLAT

La participation des bénévoles à l'activité de l'Association est estimée à l'équivalent de 4,78 personnes à plein temps. Elle a été valorisée à 74 149 € selon le calcul suivant :

Estimation (9.43 € * 1645 h * 4.78 )	74 149.03 €
--------------------------------------	-------------

### G. FONDS DEDIES

**Tableau de suivi des Fonds dédiés au 31 décembre 2012**

Noms	A nouveau 01/01/2012	689000	789400	Solde au 31/12/2012
194 – Fonds Dédiés	3 000 €	0.00 €	0.00 €	3 000 €

## 3 - INFORMATIONS SUR LE BILAN

### A. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières
Valeur en début d'exercice	898 €	76 241 €	
Augmentation (Investissements)		5 524 €	
Diminution (cessions, mise au rebut)		59 118 €	
Valeur en fin d'exercice	898 €	22 647 €	

### B. ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
Valeur en début d'exercice	37 465 €	861 €
Dotations	3 328 €	37 €
Reprises	27 911 €	

<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>12 881 €</b>	<b>898 €</b>
---------------------------------	-----------------	--------------

### **C. ETAT DES CREANCES ET DETTES**

<b>CREANCES</b>	<b>à moins d'un an</b>	<b>de un à cinq ans</b>
<b>USAGERS</b>	<b>857 €</b>	
<b>CAF PRESTATIONS CAF</b>	<b>23 306 €</b>	
<b>SUBVENTIONS A RECEVOIR</b>	<b>16 525 €</b>	
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>16 828 €</b>	
<b>DIVERS</b>	<b>597 €</b>	
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCES</b>	<b>47 €</b>	

<b>DETTES</b>	<b>à moins d'un an</b>	<b>de un à cinq ans</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>6 512 €</b>	
<b>FOURNISSEURS FNP</b>	<b>1 069 €</b>	
<b>CHARGES A PAYER</b>	<b>7 163 €</b>	
<b>DETTES SOCIALES</b>	<b>16 386 €</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>210 €</b>	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>26 137 €</b>	

#### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### **Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **D. ETAT PROVISIONS**

	<b>Provisions d'engagement retraite</b>	<b>Provisions Fonds dédiés</b>	<b>Provisions Actif circulant</b>
<b>Valeur en début d'exercice</b>	<b>0 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>270 €</b>
<b>Augmentation</b>	<b>3 575 €</b>		
<b>Diminution (reprise)</b>			<b>270 €</b>
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>3 575 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>0 €</b>

### **E. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES**

## Variation des fonds associatifs

		Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
103500	Donations en contrepartie d'actifs	59 118,00 €	-	59 118,00 €	0,00 €
110000	Report à nouveau	34 012,29 €	9 880,92 €	-	43 893,21 €
120001	Bénéfice de l'exercice	9 880,92 €	-	9 880,92 €	0,00 €
131000	Subvention Investissement	11 920,00 €	-	-	11 920,00 €
139000	Quote-part subvention investissement	<5 918,00 €>	1 953,36 €	-	<7 871,36 €>

## F. COMPTES DE REGULARISATION

<b>1. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>26 137 €</b>
- Cotisations activités informatique.....	974
- Cotisations activités art floral .....	5 094
- Cotisations activités œnologie .....	1 092
- Cotisations activités yoga .....	6 501
- Cotisations activités acc de loisirs.....	3 523
- Cotisations activités anglais.....	1 229
- Cotisations activités espagnol.....	1 058
- Subvention emploi Tremplin .....	6 667
<b>2. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>47 €</b>
- Cnea.....	47
<b>3. CHARGES A PAYER</b>	<b>7 163 €</b>
- Uniformation .....	1 840
- Œnologie .....	833
- Yoga.....	1 500
- Honoraires.....	2 990
<b>4. FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES</b>	<b>1 069 €</b>
- Divers .....	1 069
<b>5. PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>16 828 €</b>
- Uniformation .....	13 061
- Régularisation cea.....	3 766

<b>6. SUBVENTION A RECEVOIR</b>	<b>16 525 €</b>
- CEJ .....	13 557
- Ville de Poitiers.....	2 968
<b>7. CAF - SUBVENTION A RECEVOIR</b>	<b>23 306 €</b>
- CAF PS animation globale .....	20 770
- CAF PS ALASH.....	1 769
- ATLAS.....	768
<b>8. DETTES SOCIALES</b>	<b>16 386 €</b>
- Provision pour CP.....	732
- Sécurité sociale .....	10 914
- Autres organismes sociaux.....	172
- Charges sociales sur CP .....	293
- Retraite.....	3 377
- Retraite cadre.....	683
- Prévoyance .....	215

#### 4 -INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### **A. PRODUITS FINANCIERS**

La comptabilisation des produits financiers s'est effectuée sur les opérations constatées au cours de l'exercice comptable.

##### **B. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Charges exceptionnelles : Subvention non obtenue : 410.00 €  
Divers 110.87 €

Produits exceptionnels : Quote-part subvention d'investissement : 1 953.36 €  
Divers : 5.10 €  
Annulation des amortissements antérieurement constatés, amortissements liés aux matériels fournis par la Ville de Poitiers : 27 911.27 €